



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 0125 / VPR DU 25 JUILLET 2024**

#### **Le Vice-Président de la République a présidé la première réunion du Conseil Présidentiel d'Orientation du PND 2021-2025 et la cérémonie de remise du Rapport 2023 de la HACA**

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, a présidé, successivement, ce jeudi 25 juillet 2024, au Palais de la Présidence de la République, la première réunion du Conseil Présidentiel d'Orientation et de Suivi du Programme National de Développement (PND) 2021-2025, et la cérémonie de remise officielle du Rapport d'Activités 2023 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA).

L'ouverture de la réunion du Conseil Présidentiel d'Orientation a été marquée par une présentation des conclusions du Comité de Pilotage, qui est le deuxième organe statutaire de la mise en œuvre du PND, placé sous la présidence du Premier Ministre.

La présentation des conclusions de cet organe, à l'issue de sa dernière réunion en date du 13 juin 2024, a été faite par la Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Mme Nialé KABA, à la demande du Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Local et des Productions Vivrières, M. Kobenan Kouassi ADJOU MANI, représentant le Premier Ministre.

On retient des conclusions du Comité de pilotage assorties de recommandations, qu'en dépit du contexte mondial difficile, la mise en œuvre du PND 2021-2025 reste satisfaisant. En témoigne, selon Mme Nialé KABA, le cumul des investissements réalisés à fin 2023 qui s'établit à 31.700 milliards de FCFA, sur les 59.000 milliards d'investissements publics et privés attendus, soit un taux de réalisation de 53,7%, à mi-parcours.

Le Vice-Président de la République a félicité le Premier Ministre et l'ensemble des organes statutaires de suivi pour leurs travaux préparatoires qui permettent aujourd'hui de prendre connaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre du PND, des difficultés rencontrées, et de donner des orientations en vue d'optimiser les résultats à l'avenir.

Aussi, en sa qualité de Président du Conseil Présidentiel d'Orientation, le Vice-Président de la République a-t-il indiqué quelques orientations pour améliorer l'exécution du PND 2021-2025, afin de maintenir un bon rythme de croissance économique et consolider les acquis sociaux, conformément à la vision du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, dénommée « Une Côte d'Ivoire Solidaire ».

Le Vice-Président de la République a, par ailleurs, saisi l'occasion pour réitérer ses remerciements à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, représentés à la réunion par le quatuor des Partenaires au développement (Allemagne, Union Européenne, Système des Nations Unies, Banque Mondiale).

Quant à la cérémonie de remise du Rapport d'Activités 2023 de la HACA, qui s'est tenue dans l'après-midi de ce jeudi, elle a permis à son Président, Me René BOURGOIN, de présenter au Vice-Président de la République, un tableau actualisé du paysage audiovisuel caractérisé par un accroissement des canaux de diffusion. Le nombre de télévisions nationales diffusées par satellite est passé de 6 à 14, le nombre de radios privées non commerciales est passé de 239 à 281, et le nombre de télévisions et radios distribuées par les bouquets satellitaires autorisés, de 611 à 763 chaînes.

Concernant les activités de régulation, Me BOURGOIN a mentionné qu'au titre de l'exercice 2023, la HACA a prononcé en tout 34 sanctions contre seulement 12 en 2022, tout en précisant que cette augmentation est due, d'une part, au monitoring de la période électorale et, d'autre part, à la prise en compte des réseaux sociaux dans la régulation.

Poursuivant, il a mentionné que face au défi de la régulation des réseaux sociaux, la HACA a dû organiser une table-ronde des activistes, blogueurs et influenceurs via internet, qui a abouti à l'adoption d'une Charte des Réseaux sociaux en Côte d'Ivoire visant à pacifier la toile.

Le Vice-Président de la République, après avoir solennellement reçu le Rapport 2023 de la HACA, a, lui aussi, dénoncé la manipulation et la désinformation dont sont victimes les populations sur le Net, et invité la HACA à être proactive dans la lutte contre le fléau des "fake news", en faisant évoluer la Charte des Réseaux sociaux vers un projet de loi.

Pour lui, la HACA doit rester vigilante, afin que la télévision, la radio et l'Internet demeurent des sources inépuisables d'informations, de connaissances, de services, et non des instruments de trafic et de perversion.

Le Vice-Président de la République a également exprimé ses encouragements aux membres du Collège de la HACA en vue de travailler à l'édification d'un paysage audiovisuel encore plus dynamique et en parfaite harmonie avec nos valeurs morales.

Il les a enfin assurés de l'intérêt certain que le Président de la République portera aux diverses recommandations qu'ils ont formulées dans leur Rapport d'Activités.

Notons que le Ministre, Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République, M. Emmanuel Ahoutou KOFFI, et plusieurs autres membres du Gouvernement ont également pris part à ces deux rencontres.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: [assa.yapi@presidence.ci](mailto:assa.yapi@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)